



Je cherche des documents,
mais les BU de l'UVHC ne les possèdent pas...



Interlibrary loan

LE PRÊT ENTRE BIBLIOTHÈQUES

...le Prêt Entre Bibliothèques (PEB)
vous permet d'avoir accès à des livres, thèses, articles
de revues, etc. disponibles dans d'autres bibliothèques
en France et à l'étranger.

*The document I'm looking for can't be found in the UVHC libraries...
The interlibrary loan service (ILL) gives you access to books, PhD
thesis, papers, etc. from other libraries in France and abroad.*

N'oubliez pas de vérifier que la BU ne possède
pas le document en consultant :

- le catalogue en ligne des BU
www.univ-valenciennes.fr/SCD
- la liste des revues (chercher un document > Revues
et e-books)
- les bases en ligne pour trouver des articles

*Remember to check that your libraries don't own the document
by searching :*

- the libraries catalogue www.univ-valenciennes.fr/SCD
- the list of journals (chercher un document > Revues et
e-books)
- the online databases (for articles)

Responsable Michèle LEBRUN

03 27 51 17 63

peb@univ-valenciennes.fr

www.univ-valenciennes.fr/SCD

@BU_UVHC

Bibliothèques de l'UVHC



www.sudoc.abes.fr

Le catalogue Sudoc vous permet de savoir quels documents
sont disponibles dans l'ensemble des bibliothèques
universitaires et d'enseignement supérieur.

*The Sudoc catalogue lists materials available in all university and higher
education libraries in France.*

Consultez la notice du document recherché et cliquez sur « Où
trouver ce document ? ». Le Sudoc vous indiquera alors le
nombre de bibliothèques détenant le document et si celles-ci
autorisent le prêt en PEB.

*Open the page for the document you're looking for and click "où trouver
ce document?". The Sudoc catalogue will show which libraries own the
document and whether they allow interlibrary loan.*

Quel que soit votre choix, n'oubliez pas d'inscrire vos
coordonnées (nom, prénom, téléphone ou e-mail) ainsi que
les références de votre demande (titre, auteur, année...)

*Whatever your choice, be sure to include your contact informations
(name, phone or email) and the references of your request (title,
author, year...)*

Attention : pour utiliser le service PEB, il faut être inscrit à la
BU. L'inscription est rapide et possible à tout moment à
l'accueil des BU.

*Warning: to use the ILL service, you must be registered in the library.
Registration is fast and possible at the information desk, during
opening hours.*

Le PEB se tient à votre disposition pour tout renseignement
complémentaire.

The ILL is at your disposal for any further information.

Chaque demande déposée par e-mail ou au bureau équivaut
à un engagement.

*Each request by mail or at the ILL office is considered as a
commitment on your behalf.*

BU du Mont houy

Sciences, techniques, sport, sciences humaines, lettres, langues et arts

Contact : Michèle LEBRUN

peb-mh@univ-valenciennes.fr

Tél. 03 27 51 17 63

Horaires de la BU :

Du lundi au vendredi 8h-19h*

Samedi 8h-13h

BU des Tertiales

Droit, économie, gestion, arts

Contact : Jean-Baptiste FAURE

peb-tertiales@univ-valenciennes.fr

Tél. 03 27 51 77 44

Horaires de la BU :

Du lundi au vendredi 8h-19h*

Samedi 8h-13h

**Ouverture jusqu'à 20h du lundi au jeudi pendant les mois de septembre à décembre et de février à avril.*

Adressez-vous à l'accueil si les bureaux sont fermés

BU de Cambrai

Droit, sciences, histoire

Contact : Nathalie WANEGUE

peb-cambrai@univ-valenciennes.fr

Tél. 03 27 72 33 27

Horaires de la BU :

Du lundi au vendredi 9h-18h

BU de Maubeuge

Sciences & techniques

Contact : Mélanie LOUY

peb-maubeuge@univ-valenciennes.fr

Tél. 03 27 51 17 79

Horaires de la BU :

Lundi et mercredi 8h-18h

Mardi et jeudi 9h-17h30

Vendredi 9h-16h

Comment puis-je demander un document au PEB ?

Vous avez 3 possibilités :

- remplir un formulaire disponible au bureau du PEB (ou en cas d'absence à l'accueil des BU)
- faire une demande de PEB en ligne
www.univ-valenciennes.fr/SCD/demande-de-prent-entre-bibliotheques
- envoyer votre demande par e-mail

A noter : les documents sont à retirer et à rendre auprès de la BU de la demande

How do I request a document from the ILL? You have 3 options:

- fill out a form available at the ILL office or ask a librarian
- ILL request online
www.univ-valenciennes.fr/SCD/demande-de-prent-entre-bibliotheques
- by mail

Ce service est payant (participation aux frais postaux). Le paiement s'effectue par chèque ou en espèces avec l'appoint. Pour les membres des laboratoires, une facturation annuelle du laboratoire est possible.

This service is free (participation in postal charges). Payment by cash with no change given. For members of laboratories, an annual billing of the laboratories is possible.

Provenance du document

Origin of the document

Prêt
loan

Photocopie
copy

BU française

French library

4€

6€ par article
by article

Bibliothèque non-universitaire et étrangère

Foreign or non university library

coût réel
real cost

coût réel
real cost

J'ai fait ma demande, et après ?

I made a request, what's next?

Quand vais-je recevoir mon document ?

Le délai de réception peut varier de 1 à 3 semaines selon la complexité de la demande et les délais postaux.

When will I receive my document? Delivery times can vary from 1 to 3 weeks depending on the complexity of request and shipping time.

Sous quelle forme vais-je recevoir mon document ?

La BU prêteuse choisit parfois d'envoyer plutôt le document lui-même ou plutôt des photocopies.

In what form will I receive my document? The lending library may choose to send the document itself, or, instead, photocopies.

Comment savoir que mon document est arrivé ?

Dès l'arrivée du document, vous serez prévenu par email ou téléphone.

How do I know that my document has arrived? Upon arrival of the document, you will be notified by email or phone.

Pour combien de temps puis-je l'emprunter ?

La BU prêteuse autorise soit la consultation sur place, soit le prêt à domicile, pour une durée variable de 2 à 4 semaines. Les conditions et délais de communication ne sont connus qu'à réception du document.

How long can I borrow the document? The library may allow on site use of the document or a loan for 2 up to 4 weeks.

Que faire si j'ai besoin d'une prolongation ?

En nous prévenant avant la date limite de retour, et avec l'accord de la BU prêteuse, vous pourrez avoir une prolongation de 1 à 4 semaines.

What if I need a renewal? Inform us before the return deadline, and with the agreement of the lending library, your loan will be extended for another 1 to 4 weeks.

Que se passe-t-il si je n'ai pas rendu mon document à temps ?

Vous risquez une suspension de prêt dans l'ensemble des BU de l'UVHC.

What if I'm late returning the document? Your loans from the UVHC libraries may be suspended for a while.